



RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION

IDENTIFICATION DE L'ÉPREUVE :

Nom : **CYCLO-CROSS de CHATILLON SUR THOUET**

Date : **3/12/2017**

Lieu de départ et arrivée : **HIPPODROME de CHATILLON SUR THOUET**

DOSSARDS À 12H30 1^{ER} DEPART : 14H00

CATEGORIES ADMISES :

selon les Règlements Techniques et sportifs UFOLEP en vigueur

Catégorie (s)*	Distance maximale à parcourir	Km à parcourir	Heures de départ	Nb de tours
1	90 km	45' + 1 tour	15h30	
2	80 km	45' + 1 tour	14h00	
3	70 km	45' + 1 tour	15h30	
GS	50 km	45' + 1 tour	14h00	
FEMININES	50 km	25' + 1 tour	14h00	
15/16 ans (masc.)	50 km	25' + 1 tour	15h30	
15/16 ans (fem.)	40 km	25' + 1 tour	15h30	
13/14 ans	35 km	15' + 1 tour	14h00	
11/12 ANS.	10-12 km	néant		

Participants identifiés par un moyen visuel : dossard plaque de cadre autre

Manifestation réservée aux licenciés Ufolep oui non Droits : 6.50 €

CLASSEMENTS, RÉCOMPENSES :

Aucun prix en espèce ne sera distribué.

Aucun des lots distribués à des mineurs ne contiendra de l'alcool.

La valeur globale des lots distribués sera inférieure à 1 500,00 €.

SÉCURITÉ

- Le port du casque rigide, homologué en conformité avec les normes officielles est obligatoire pour tous les concurrents.
- Les cycloportifs seront tenus de respecter le Code de la route et ne doivent emprunter que la moitié droite de la chaussée, les organisateurs ne seront pas responsables des accidents survenus en dehors de cette limite.